

Restoration des habitats de l'écrevisse à pieds blancs par la recharge sédimentaire du ruisseau de Saulny

L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Reconstitution du matelas alluvial
Type de milieu concerné	Cours d'eau de tête de bassin
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Conservation d'espèces patrimoniales
Début des travaux	Février 2009
Fin des travaux	Mars 2009
Linéaire concerné par les travaux	700 m

Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	Le ruisseau de Saulny
Distance à la source	2,5 km
Largeur moyenne	1 m
Pente moyenne	4 ‰
Débit moyen	0,002 m ³ /s

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Restaurer les habitats de l'écrevisse à pieds blancs.
- Initier une dynamique auprès des élus sur la restauration physique des cours d'eau.

Le milieu et les pressions

Le ruisseau de Saulny (ou ruisseau de Woippy) est un petit cours d'eau, affluent de la Moselle, parcourant sur 8 km les côtes calcaires de Moselle. La vallée est inventoriée en tant que zone naturelle d'intérêt environnementale faunistique et floristique (ZNIEFF de type II) et possède des pelouses calcaires gérées par le Conservatoire des sites lorrains. Ce cours d'eau abrite l'écrevisse à pieds blancs, seule population connue du département de la Moselle.

De nombreux points noirs ont été relevés sur ce cours d'eau : entrave à la circulation par des buses, plans d'eau sur le cours d'eau, colmatage, encombrement du lit par des embâcles formant des bouchons de détrit (batteries, déchets), pollutions diffuses (agricoles et urbaines), recouvrement du lit, aménagement artificiel des berges. L'accumulation de ces pressions a des effets sur la faune du ruisseau et notamment sur les écrevisses.

La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Rhin - Meuse
Région(s)	Lorraine
Département(s)	Moselle
Commune(s)	Saulny



Le ruisseau de Saulny avant restauration.

Contexte réglementaire	ZNIEFF de type II
Références au titre des directives européennes	
Réf. masse d'eau	FRCR372
Réf. site Natura 2000	Non concerné



Sébastien Mougerez - Onema

Le ruisseau de Saulny, en 2009, après restauration du substrat du fond du lit.

Travaux de traitement de la ripisylve sur le ruisseau de Saulny.



Sébastien Mougerez - Onema



IGN - Scan25®

■ Les opportunités d'intervention

Depuis 2002, la population d'écrevisses à pieds blancs est suivie par les agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema). Leur comptage régulier a permis de mettre en évidence un fort déclin de la population. Suite à ces observations, l'Onema et le conseil général sollicitent la commune de Saulny pour entreprendre la restauration du ruisseau. La commune accepte de réaliser ces travaux et les inscrit dans le cadre de la mise en valeur de l'environnement du village.

■ Les travaux et aménagements

La contrainte de certains usages (plans d'eau, cultures) limite l'ampleur des travaux. Quinze mètres cubes de matériaux calcaires et une trentaine de tuiles sont apportés dans la zone amont du cours d'eau colmaté par des sédiments fins issus du plan d'eau. Les tuiles serviront de caches pour les écrevisses. Les travaux consistent également à entretenir la végétation, à nettoyer les embâcles bloquants et à replanter quelques essences locales.

■ La démarche réglementaire

Hors procédure « Déclaration au titre de la loi sur l'eau », la recharge granulométrique ayant été faite sur moins de 100 m. La direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) partenaire du projet a simplement été avertie des travaux.

■ La gestion

Aucune mesure de gestion particulière n'a été prise.

■ Le suivi

Un état initial a été réalisé en 2007 et 2008. Il portait uniquement sur le comptage nocturne des écrevisses

au cours du mois de juillet. Un suivi post travaux est réalisé chaque été depuis 2009 par l'Onema avec les techniciens du conseil général et parfois les membres du conseil Municipal de Saulny. Les comptages s'effectuent par deux équipes de deux à trois personnes sur 2 à 3 stations fixes de 20 à 40 m linéaires.

■ Le bilan et les perspectives

4 ans après la mise en œuvre de la recharge sédimentaire, on constate qu'une bonne partie des sédiments est aujourd'hui à nouveau colmatée. Toutefois, cela ne semble pas influencer sur la densité de la population d'écrevisses pieds blancs. Il est utile de poursuivre ce suivi.

Le suivi réalisé par comptage depuis 2007 a permis d'observer une très forte diminution de la densité d'écrevisses à pieds blancs entre 2007 et 2008 (-60 %). Depuis 2009, les comptages ont donné des résultats très encourageants. Le nombre d'écrevisses comptées est 3,5 fois plus important qu'en 2008 (+370% par rapport à 2008 et +150% par rapport à 2007). De nombreux juvéniles d'écrevisses sont d'ailleurs observés chaque été, notamment sur la station amont, correspondant au secteur ayant bénéficié de la recharge sédimentaire.

Ce projet a reçu l'adhésion des élus locaux. À présent, la commune de Saulny souhaite s'engager dans un programme de restauration plus global, intégrant l'ensemble du bassin versant et associant les communes voisines. La participation financière de chaque commune s'effectuera au prorata du linéaire de berge qui la concerne. La commune de Saulny se portera à nouveau maître d'ouvrage pour ce programme de restauration qui vise la restauration de la continuité écologique, l'amélioration de l'hydro-



Prospection nocturne lors du suivi des populations d'écrevisses à pied blancs.

Vincent Burgun - Onema

Coûts

En euros HT

Coût des études	<i>non connu</i>
Coût des acquisitions	<i>non concerné</i>
Coût des travaux et aménagements	7 500 €
	<i>soit, au mètre linéaire :</i>
	150 €
Coût de la valorisation	<i>non concerné</i>
Coût total de l'action	7 500 €

Partenaires financiers et financements :

Conseil général (40 %), agence de l'eau (50 %), commune de Saulny (10 %).

Partenaires techniques du projet :

Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) - délégation interrégionale nord-est, Onema service départemental, conseil général, DDAF, Conservatoire des sites lorrains, agence de l'eau.

morphologie des cours d'eau et la lutte contre les inondations.

La mise en place d'un Arrêté de Protection de Biotope est proposée sur ce tronçon de cours d'eau, dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP) menée par la DREAL Lorraine.

La valorisation de l'opération

Ce projet a été présenté au cours d'une journée technique de retours d'expérience en restauration de milieux aquatiques organisée en 2011 par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



Vincent Burgun - Onema

Une écrevisse à pieds blancs retrouvée dans le ruisseau de Saulny lors du suivi de l'opération.

Maître d'ouvrage

Mairie de Saulny



Contact

Commune de Saulny
9 rue de l'Eglise - 57140 Saulny
mairie.saulny@numericable.fr